

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 34-35 (1946-1947)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Fribourg et la Suisse romande vers 1780, d'après Sinner de Ballaigues  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817804>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FRIBOURG ET LA SUISSE ROMANDE VERS 1780, D'APRÈS SINNER DE BALLAIGUES,

par HENRI PERROCHON.

---

Sur notre XVIII<sup>e</sup> les témoignages abondent. Parmi ceux-ci il en est un particulièrement perspicace : les deux volumes du *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, que Sinner de Ballaigues publia en 1781.

L'auteur appartenait à l'une des soixante-seize familles qui régnaient sur le canton de Berne et les pays sujets. Un Sinner joua un rôle important dans l'affaire de la succession de Neuchâtel en travaillant pour le roi de Prusse. Un autre fut bailli de Romainmôtiers. L'un des oncles de l'écrivain fut bailli de Moudon, un autre oncle, baron de Grandcour, y construisit un château à la française. Un cousin fut gouverneur de Payerne, et son frère bailli d'Yverdon. Par son mariage Johan-Rodolphe Sinner fut lui-même seigneur de Ballaigues. Ce fut aussi un Sinner qui sauva de la destruction la cathédrale de Lausanne, en prouvant dans un rapport d'expertise que la démolition de l'édifice et la construction d'un temple plus petit coûteraient davantage que les réparations urgentes. Un Sinner enfin, bailli de Lausanne, institua dans cette ville la première chaire de droit et d'histoire où fut appelé Barbeyrac.

Elevé dans le culte des lettres, apprenant à dix ans le français en assistant aux représentations d'une troupe de comédiens, admirateur à dix-sept de Voltaire, Rodolphe Sinner (1730-1787) est l'un des représentants les plus accomplis de cette société bernoise férue de culture française et qui donna à la Suisse romande

au XVIII<sup>e</sup> ses meilleurs stylistes. A dix-neuf ans, il était nommé bibliothécaire de la ville natale. Cette nomination fit du bruit. Il y avait des candidats plus âgés, ainsi Henzi, le futur conspirateur. Les amis du jeune élu le félicitèrent d'avoir trouvé

*Un emploi qui donne vacances,  
Une rente à vous divertir,  
Un bref à titre de sciences  
Qui autorise le loisir.*

De Lerber, le jurisconsulte poète, Tschärner, le traducteur des *Alpes* et de la *Messiaade*, étaient persuadés que les in-folios pédants seraient remisés dans les combles, et que le directeur nouveau les remplacerait par des livres « modernes »,

*Tous les vers et tous les romans  
Et tous les fins contes persans.*

Ils se trompaient. Sinner prit sa tâche au sérieux, élaborâ un catalogue des manuscrits, et devint une autorité en bibliothéconomie. Ses collègues de Suisse, de Paris, de Strasbourg recouraient à ses bon offices. Un duc badois voulut que sa bibliothèque fût classée selon ses principes. Et Sinner publia des poèmes moyenâgeux, attirant l'attention des Français sur leur ancienne littérature, ce qui lui valut l'amitié de l'abbé Millot, l'historien des troubadours, de Sainte-Palaye, l'auteur du *Dictionnaire des antiquités*, de Lacombe le linguiste. En outre, il traduisait Perse, louait Haller, composait un drame sur les malheurs de l'amour, dissertait sur la métempsycose et sur l'éducation publique.

Si son exploitation des mines de charbon d'Oron fut malheureuse, il fut un membre zélé de la Société économique, et sa carrière se poursuivit normalement, du Grand Conseil au bailliage de Cerlier, en passant par la direction des monnaies.

Un homme savant, bel esprit, dont la jeunesse n'avait pas fui les bals champêtres et qui dans le salon de Julie de Bondeli s'était formé au bon goût. Des voyages fructueux en Angleterre et en Hollande, un séjour à Paris, où il fut reçu par M<sup>me</sup> Geoffrin, une visite à Voltaire avaient complété son éducation. Et à Cerlier, aidé de sa femme, Louise-Emilie de Gingins, il se montra hôte aimable. Philippe Godet le qualifia de « bailli d'Yvetot ». Les qualités admi-

nistratives et le travail que Sinner accomplit, mettent en doute une telle appellation. Sinner fut un bailli consciencieux, mais Cerlier n'était point une province étendue et laissait à son gouverneur des loisirs, qu'il sut employer pour écrire son *Voyage*, en trois volumes, dont les deux premiers ont paru. Du troisième la *Revue suisse* a donné des extraits. Si Sinner ne l'édita pas, c'est qu'il y traitait de Berne. Leurs Excellences ne voulaient point que l'on parlât de leur canton, même en bien.

Sinner avait en son bailliage un observatoire merveilleux. Le lac de Bienne, le marais, Anet et son coteau, Nidau et ses canaux ; derrière le Vully, le pays de Vaud, au couchant Neuchâtel et le Jura, et ailleurs la plaine bernoise. Facilité de partir « à l'aventure » ; et, ce site riche en contrastes et à la frontière des langues le préparait à comprendre les particularités de l'esprit romand.

Sinner eut le sens de ce particularisme, et il en rend bien les caractères. Les pages qu'il consacre au Jura si divers sous la domination des princes-évêques, où langues et confessions s'entremêlent, où l'industrie et l'agriculture se partagent l'attention, l'activité des habitants selon les vallées, sont d'une minutieuse exactitude. Celles sur Neuchâtel ne le sont pas moins. Il saisit les oppositions entre le haut et le bas de la principauté, et l'unité que confère le gouvernement paternel du roi lointain. Le labeur acharné, les idées osées des Montagnons, leur austérité aussi, ne lui échappent pas, et il décrit avec complaisance les fastes de la société de la capitale. Le palais du Peyrou ouvre ses portes à des hôtes aimant la danse, de l'âge de dix ans à l'extrême vieillesse, et appréciant les concerts. Les Neuchâteloises doivent à l'inoculation un port splendide. Les jeunes gens partent à l'étranger, dans le négoce et sous des drapeaux divers, et leur cité s'endort. Elle vit de souvenirs glorieux. S'enrichir et s'amuser sont devenus les seules préoccupations d'une ville qui avait produit un Osterwald et autres grands ancêtres. Môtiers où avait séjourné Rousseau, Colombier où milord Keith réside, les Hauts-Geneveys avec les fossiles du Dr Gagnebin, l'A-reuse et ses fabriques de toiles peintes, le pensionnat morave de Montmirail complètent le tableau.

Selon la même méthode, comme un film qui lentement se déroule, le Pays de Vaud passe devant nos yeux. Pas de célébrités

oubliées, ni l'amiral Duquesne ou ce curieux Tavernier et ses explorations, ni de Félice et son *Encyclopédie*, ni Haldimand gouverneur du Canada. Et chaque bourg est décrit et apparaît comme une estampe: Morges et sa large rue, Vevey et ses charmantes habitantes, Payerne et le souvenir de la reine Berthe, Avenches et son passé glorieux. Lausanne offre l'occasion d'une escale plus longue, dans une atmosphère mondaine et cosmopolite, autour du Dr Tissot et de Loys de Bochat. Les bienfaits de la paix bernoise apparaissent grands au bailli de Cerlier, qui cependant craint l'influence de trop d'étrangers riches et oisifs, imités par la noblesse autochtone, désertant les campagnes et son rôle primordial pour aller s'appauvrir dans les délices de la cité.

Sur la vie intellectuelle de Genève, ses luttes politiques et religieuses l'influence de Rousseau et de Voltaire: « Si Calvin revenait... » sur les découvertes de ses savants, et même de la peinture de ce Liotard si minutieux, les remarques subtiles sont nombreuses. Et le chapitre consacré au Valais rend nettement l'impression que faisait alors à l'observateur du dehors ce « monde à part ». Costumes, mœurs, constitution tout y apparaissait curieux. L'histoire même semblait d'une complication extrême, et les habitants, à l'hospitalité, desquels on rendait hommage étaient l'objet d'une pitié condescendante: comment pouvaient-ils vivre solitaires au milieu d'immenses et horribles rochers ?

Et Fribourg ? Sinner connaissait fort bien ce canton et ses bailliages. Maintes fois, de Berne et de Cerlier, il en avait parcouru les chemins. Et dans son aperçu, il débute par Morat, dont alors Fribourg et Berne se partageaient alternativement le gouvernement. De cette manière, pense-t-il, il ne peut y avoir d'abus d'autorité et la balance est toujours égale. Situation riante que celle de la petite ville que ses combats ont rendue célèbre. Les environs sont fertiles et agréables. Villars-les-Moines présente à l'amateur des curiosités antiques, des inscriptions venues d'Avenches; elles intéressaient Sinner davantage que l'ossuaire au bord du lac et ses restes de Bourguignons. A propos de la bataille de Morat, il reproduit une vieille chanson en trente-deux strophes citée par l'historien Schilling, et des vers de son ami de Lerber:

*Morat, voici la place,  
Où d'un prince orgueilleux.  
Tu confondis l'audace.  
C'est dans ces plaines qu'autrefois  
Tu vis fuir, accablé du poids de sa disgrâce  
Ce Charles, le rival et la terreur des rois.*

De Morat à Fribourg la route est peu intéressante. Sinner propose de passer par Avenches pour bénéficier d'une chaussée récemment construite et entretenue. Les circonstances de la fondation de Fribourg sont connues de notre Bernois ; il les relate naturellement et retrace les étapes de son histoire. Mais la situation même de la ville ne le ravit pas. Situation triste et sauvage, comme celle de Berne, d'ailleurs. Des côteaux élevés, des rocs sombres. Le bourg est assis sur un rocher de grès, dont le sommet oriental est très escarpé ; la Sarine l'entoure de deux côtés. Tout caractérise la barbarie du siècle de sa fondation. Dans les beaux jours de l'empire romain, les hommes s'établissaient dans des lieux agréables, ils vivaient tranquilles, cultivaient les arts, se livraient au commerce rémunérateur, connaissaient et appréciaient la douceur de vivre. Quand l'Europe fut asservie sous le joug féodal, chaque petit seigneur obligé de pourvoir à sa sécurité, se logea sur un rocher. Les fondateurs de Berne et de Fribourg cherchèrent des situations où, selon la manière de faire les sièges en ce temps-là, les villes qu'ils bâtissaient fussent fortes par leur emplacement.

Écoutant les conversations de la rue, l'auteur note le bilinguisme des Fribourgeois. Dans un quartier on parle allemand, dans les autres français ou patois. Les affaires, se traitent en allemand dans les conseils. Le peuple du canton s'exprime en patois, et la bonne compagnie ne dédaigne pas user de cet idiome. On y reconnaît la dérivation des mots latins. Ce patois ressemble à celui du Pays de Vaud, et il mérite l'attention de ceux que les recherches philologiques intéressent ; sans qu'on puisse bien entendu lui reconnaître la noblesse du patois bernois, proche parent de l'anglais.

Longuement, Sinner s'arrête aux rapports de Fribourg et de la France. Des trois régiments suisses qui servent le roi, celui des gardes est commandé par le comte d'Affry. Les régiments Diesbach,

Castella, Bocard sont aussi commandés par des Fribourgeois. Un Fribourgeois sur vingt-quatre sert la France, tandis que dans ce pays un homme sur cent est soldat.

Fribourg peut d'ailleurs se payer le luxe de cette exportation militaire, car le canton est assez peuplé. L'agriculture est encouragée par l'Etat. Le régime patricien, qui est semblable à celui de Berne, administre sagement.

La vie à Fribourg est agréable, grâce à l'amabilité des Fribourgeois. Une société douce, la politesse française avec une grande simplicité dans les mœurs. On soupe le soir à six heures. Le repas fini, la compagnie se rassemble. Deux ou trois maisons seules se distinguent par leurs dépenses. Mais on ne joue pas comme à Lausanne, où l'on gagne et perd gros.

Fribourg est une ville pieuse. La dévotion se maintient, mais elle n'a rien de sombre. On aime les fêtes de l'Eglise. Le jour des Rois on dresse un échafaud et Hérode y discute avec les docteurs. Les trois mages arrivent à cheval. L'un a le visage barbouillé de noir. La Vierge est assise sur un âne et elle parcourt les rues, l'Enfant dans les bras, suivie de Joseph. Une étoile de carton brillant est attachée à une corde tendue d'une maison à une autre. A sa religion Fribourg demeure fidèle, et la collégiale ne manque pas de particularités. Les sculptures du portail sont bizarres. Elles sont dans le goût de Callot. Elles sont un mélange de burlesque et de sacré. Certes il est faux d'y voir, comme certains, l'œuvre d'un artiste se moquant des peines éternelles. A dire vrai, les diables qui portent des damnés dans leur hotte ne sont pas plus ridicules que quelques figures du fameux tableaux où Michel-Ange a peint le jugement dernier.

Quant aux arts, aux études et au commerce, Sinner estime qu'ils ne fleurissent guère à Fribourg, et pour les mêmes raisons qu'à Neuchâtel. Le service étranger est le grand objet de l'ambition des bonnes familles. Les emplois du gouvernement remplissent le reste de la vie. Les Fribourgeois passent leur jeunesse dans le métier des armes; ils finissent dans la magistrature ou comme bailli. Et le code fribourgeois étant peu compliqué, ils n'ont aucune peine de réussir dans ces fonctions ailleurs difficiles. Des militaires qui n'ont

jamais étudié le droit, jugent mieux que des jurisconsultes, qui ont souvent l'esprit moins juste.

Avant de quitter Fribourg, Sinner se livre à quelques remarques sur les deux branches de son commerce; les fromages et les chevaux. Toute l'Europe connaît les fromages de Gruyère, et les foires de chevaux qui ont lieu à Romont sont renommées au loin. Le peuple de Romont et de Bulle est généralement bien bâti, et les femmes dans ces contrées agrestes sont belles.

De ce portrait de Fribourg, on retrouverait des éléments dans d'autres ouvrages de la même époque. Il est superficiel. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des pages profondes et fines qu'à consacrées à l'âme de Fribourg M. Gonzague de Reynold ou de certains aperçus de M. Gaston Castella ou de M. Pierre de Zurich. Mais tel qu'il est, dans ses grandes lignes et d'une manière générale, le tableau que Sinner nous présente de Fribourg et de la Suisse romande ne manque pas de pertinence. On sent qu'il parle de gens et de choses qu'il a vus. On sait aussi qu'il n'a négligé aucune source de documentation. La bibliographie en tête du Voyage est impressionnante. Leu, Fasi, Scheuchzer, Bernouilli, Patin, Ruchat: il a tout lu, et avec intelligence. Il connaît les déficits et les mérites des livres qu'il a parcourus, et ne cache point leurs erreurs. Autant que les géographes et les historiens, il interrogea les gens des contrées qu'il visitait. L'avis de l'aubergiste ne lui paraissait pas négligeable, et il ne manquait aucun personnage qui pouvait lui fournir appréciation et renseignement. Et ces documents, il les interprétait naturellement selon ses tendances et ses idées. Selon son goût aussi qui avait ses limites.

Sinner avait le goût de Voltaire, un pseudo-classicisme. En esthétique, il ne comprenait pas le gothique. Il détestait les sapins sombres et les rochers arides: d'où son peu d'enthousiasme pour la situation de Fribourg. En littérature, il avait le sens d'une certaine beauté. Il accordait au moyen âge un accueil sympathique, il comprenait la valeur des chroniques et des vieux chants qui servent à retracer le caractère national. Pour Sinner l'histoire n'était pas érudition seulement, mais découverte des traditions. Ce sens du passé élargissait sa vision, comme le montrent ses remarques archéologiques et ses pages sur l'évolution des institutions. Par l'his-

toire il s'essayait à expliquer le présent, impartialement, autant que sa philosophie le lui permettait.

Sans doute déiste comme Voltaire, il n'avait pas sa haine de l'« infâme », Mais il ne saisissait pas les causes profondes des crises religieuses. Il trouvait plaisant qu'à Neuchâtel le prêche l'eût emporté de dix-huit voix et qu'au Landeron la messe ait vaincu par deux suffrages. Il ne pouvait parler de couvent sans évoquer une cave bien garnie, un vivier plein de truites et quelque histoire galante. Cependant il vantait l'enseiement des religieux de Bellelay et souhaitait que d'autres ordres les imitassent et reçussent des élèves dans un calme propice aux études fécondes. Il croyait d'ailleurs à l'avènement de la tolérance. La raison avait dissipé le fanatisme, et les hommes cessé de se persécuter pour des opinions. Et il estimait que dans ce progrès la part de Berne était prépondérante : l'Eglise bernoise n'avait brûlé aucun Servet, elle était un modèle de pondération raisonnable. Si Jean-Jacques avait été banni de l'île de Saint-Pierre, c'était malgré la bailli de Nidau, qui le protégeait.

Car Sinner pensait bernois. La supériorité de Berne ne faisait pour lui l'ombre d'un doute, et il avait l'orgueil d'appartenir à une famille consulaire : « C'est une belle chose qu'un bailli bernois, prêtreur de province, intendant, administrateur des revenus publics, inspecteur des ponts et chaussées, en un mot, il est tout ». Il était fier d'être de ceux qui maintenaient la paix dans le Pays de Vaud, alors que Genève s'épuisait en luttes intestines, et il ne cachait pas que, si à Fribourg la révolte fut vite étouffée, c'était grâce à l'aide bernoise.

Le tableau de la Suisse occidentale vers 1780, tracé par Sinner est malgré les réserves possibles, intéressant et exact. Plus d'un de ses contemporains l'a remarqué. Nos historiens littéraires lui doivent beaucoup.

Ce Jura, peu ouvert aux choses de l'esprit ; ce Neuchâtel qui, après une période littéraire et scientifique, se complait dans les plaisirs de société et les rimes faciles, tandis que dans les montagnes on goûte aux philosophies les plus osées ; ce Pays de Vaud, aux petites villes qui s'éveillent à la vie mondaine et au cosmopolitisme ; ce Genève que les conflits politiques n'empêchent pas de se vouer avec intensité aux recherches scientifiques et à la culture des arts ;

ce Valais endormi, ce Fribourg cultivé et sociable, qui lit et n'écrit guère: c'est la Suisse française aux alentours de 1780. Elle se repose de l'étape qu'elle a parcourue avec Barbeyrac et Crousaz, Ruchat et Turretini, Bonnet et Haller, Vattel et Ostervald; étape savante, de formation intellectuelle qu'ont marquée Voltaire et Jean-Jacques, Elle s'apprête à en parcourir une nouvelle. On en perçoit dans le *Voyage* de Sinner les premiers signes; on peut deviner quels seront ses aspects. Genève poursuivra avec de Saussure son effort scientifique, et on entend dans le lointain les accords des violons du Caveau. A Neuchâtel, ce sera Chaillet et le Colombier de madame de Charrière. Lausanne aura ses salons littéraires, la vogue de ses romans, ses étrangers illustres. Et ce sera le Nyon des Reverdil, le Rolle des Huttins, le Coppet des Staël, et aux extrêmes limites, le Morat des Garville et des Rougemont, le Fribourg des émigrés, dont M. Tobie de Ræmy a retracé l'histoire, puis celui du chanoine Fontaine et du Père Girard <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Communication présentée à la séance de la Société d'histoire le 22 mars 1945. Sur Sinner de Ballaigues, voir thèse d'A. Burri, I et mon étude dans *Evasion dans le passé romand*, Lausanne 1944.